RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 20702
Numéro SIREN : 383 313 459
Nom ou dénomination : PARTNER SYSTEMES

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 6262

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

PARTNER SYSTEMES SA
10 avenue du Grand Cottignies Parc de l Ecluse
59290 Wasquehal

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : PARTNER SYSTEMES

Numéro RCS : 383 313 459
Numéro Gestion : 1991B20702

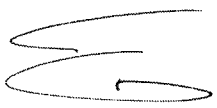
Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 10 avenue du Grand Cottignies Parc de
l Ecluse
59290 Wasquehal

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2018
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 27/03/2019
Sous le numéro : 6262

Délivré à Lille Métropole le 9 avril 2019

Le Greffier,



SAS PARTNER SYSTEMES

Société par actions simplifiée au capital de 137 909 euros

Siège social : Parc de l'Ecluse, 10 avenue du Grand Cottignies 59290 WASQUEHAL

RCS LILLE METROPOLE 383 313 459

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

(1) **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2019 Sec 6262 CD

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 10 avenue du Grand Cottignies 59290 WASQUEHAL — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 8 3 3 1 3 4 5 9 0 0 0 4 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	49 610	AG	49 236	373
	Fonds commercial (1)	AH	809 736	AI		809 736
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	83 846	AK		83 846
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 655	AS	1 655	
	Autres immobilisations corporelles	AT	510 946	AU	329 920	181 026
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	~~Avances et acomptes~~	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 400	CV		8 400
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	47 905	BI		47 905
	TOTAL (II)	BJ	1 512 101	BK	380 812	1 131 289
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 292 327	BU	12 960	1 279 366
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 437 343	BY	90 662	2 346 680
	Autres créances (3)	BZ	415 535	CA		415 535
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 279 432	CG		1 279 432
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	199 896	CI		199 896
	TOTAL (III)	CJ	5 624 535	CK	103 623	5 520 911
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 136 636	1A	484 435	6 652 200

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Mention certifiée conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 137 909)	DA	137 909
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 195 624
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	13 790
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 742 763
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	531 360
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 621 448
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	~~**TOTAL (II)**~~	~~DO~~	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	278 139
	TOTAL (III)	DR	278 139
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	39 465
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 826
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 013 674
	Dettes fiscales et sociales	DY	449 979
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	177 966
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	57 701
	TOTAL (IV)	EC	2 752 613
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 652 200

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	~~1E~~	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 737 119
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Cegid Group

Bilan comparatif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 610	49 236	374	
Fonds commercial	809 736		809 736	809 736
Autres immobilisations incorporelles	83 847		83 847	83 847
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 656	1 656		
Autres immobilisations corporelles	510 947	329 920	181 027	159 779
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 400		8 400	
Autres titres immobilisés				
~~Prêts~~				
Autres immobilisations financières	47 906		47 906	47 906
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 512 101**	**380 812**	**1 131 289**	**1 101 268**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 292 327	12 961	1 279 367	1 193 860
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 437 344	90 663	2 346 681	2 317 736
Fournisseurs débiteurs	137 462		137 462	141 327
Personnel	180		180	558
Etat, Impôts sur les bénéfices	68 323		68 323	90 182
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	177 232		177 232	132 702
Autres créances	32 339		32 339	40 831
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 279 432		1 279 432	1 348 281
Charges constatées d'avance	199 896		199 896	222 646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 624 535**	**103 623**	**5 520 912**	**5 488 123**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 136 636	484 436	6 652 201	6 589 390

Copie certifiée conforme

Bilan comparatif

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	137 909	137 909
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 195 625	1 195 625
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 791	13 791
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 742 764	1 491 599
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**531 361**	**554 565**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 621 448**	**3 393 487**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		2 200
Provisions pour charges	278 139	278 139
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**278 139**	**280 339**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	39 466	63 219
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	39 466	63 219
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	13 826	21 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 013 674	2 055 392
Personnel	157 652	120 234
Organismes sociaux	117 478	131 608
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	130 854	138 719
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	43 995	52 027
Dettes fiscales et sociales	449 979	442 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	177 967	261 309
Produits constatés d'avance	57 701	71 123
TOTAL DETTES	**2 752 614**	**2 915 564**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**6 652 201**	**6 589 390**

Copie certifiée conforme

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 022 158	FB	87 149	FC	8 109 307	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 025 498	FH		FI	5 025 498	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 047 656	FK	87 149	FL	13 134 806	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 216	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	228 081	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 370 149	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 642 603	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(38 083)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 155 671	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	109 454	
	Salaires et traitements*					FY	1 409 458	
	Charges sociales (10)					FZ	563 055	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	49 072	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	27 344	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	701 143	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 619 718	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	750 431	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 083	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 998	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 998	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	85	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	751 516	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 030
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 200
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 980
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	779
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	796
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	17 184
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	236 340
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 390 213
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 858 853
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	531 360

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	24 822
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	129 471
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
Autres charges	779	
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 750
Provisions pour risques et charges		2 200

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Copie certifiée conforme

Cegid Group

Compte de résultat comparatif

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	8 109 308	8 259 067
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 025 499	5 106 686
Chiffre d'affaires net	**13 134 806**	**13 365 753**
Dont à l'exportation	87 150	102 110
Production stockée		
Production immobilisée		711
Subventions d'exploitation	7 217	3 444
Autres produits	228 127	203 644
Total produits d'exploitation	**13 370 150**	**13 573 552**
Charges d'exploitation		
~~Achats de marchandises~~	~~5 642 603~~	5 824 236
Variation de stock (m/ses)	-38 083	-460 454
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	4 155 671	4 049 102
Impôts, taxes et vers. assim.	109 454	115 198
Salaires et Traitements	1 409 458	1 507 845
Charges sociales	563 055	604 606
Amortissements et provisions	76 417	182 140
Autres charges	701 143	947 051
Total charges d'exploitation	**12 619 719**	**12 769 723**
RESULTAT D'EXPLOITATION	750 431	803 828
Opérations en commun		
Produits financiers	**2 083**	**4 583**
Charges financières	**1 998**	**937**
RESULTAT FINANCIER	85	3 646
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	750 516	807 475
Produits exceptionnels	**17 981**	**4 496**
Charges exceptionnelles	**796**	**3 855**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 185	642
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	236 340	253 552
BENEFICE OU PERTE	531 361	554 565

Copie certifiée conforme

ANNEXE

Principes comptables

Les comptes annuels de la SAS PARTNER SYSTEMES, relatifs à l'exercice du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018, ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

* continuité de l'exploitation ;
* importance relative ;
* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
* indépendance des exercices ;
* méthode des coûts historiques ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation.

Méthodes comptables particulières

Les méthodes comptables particulières seront examinées dans les notes ci-après, en fonction du poste concerné dans les comptes de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Actif Immobilisé

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels ainsi que des droits versés lors de l'acquisition des fichiers d'adresses commerciales,
- du fonds commercial pour €. 809 736 valorisé le 29 septembre 2012 suite à la fusion avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES.

Les immobilisations non réévaluées figurent pour leur coût d'acquisition historique.

Aucune dépréciation n'a été constatée car la valeur de marché est supérieure à sa valeur comptable.

Les comptes de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce articles L. 123-12 à L. 123-28, du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 homologué le 08/09/2014 et publié au Journal Officiel le 15/10/2014, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Copie certifiée conforme

La durée d'utilisation des immobilisations non décomposables est alignée sur la durée d'usage.

Les durées et modes d'amortissements appliqués aux différentes catégories d'immobilisations non décomposables sont les suivants :

- les immobilisations incorporelles :	à 1 ans en linéaire
- le matériel industriel :	5 à 10 ans en linéaire
- les agencements et aménagements :	8,10 à 15 ans en linéaire
- le matériel de transport :	4 à 5 ans en linéaire
- le matériel de bureau et informatique	1,3 à 5 ans en linéaire et 3 ou 4 ans dégressif
- le mobilier	10 ans en linéaire

Stock

Le stock de produits neufs est valorisé au dernier prix d'achat

Le stock de produits anciens est déprécié par comparaison entre la valeur vénale des produits et la valeur d'achat reprise en stock.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leurs valeurs nominales.

Les dettes pour congés à payer et les charges sociales et fiscales correspondantes ont été inscrites au passif du bilan sous la rubrique *"dettes fiscales et sociales"*.

Les créances douteuses sur clients ont été dépréciées à concurrence de leur montant hors TVA, jugé irrécouvrable.

Les produits à recevoir rattachés aux clients et les charges à payer rattachées aux dettes fournisseurs ont été comptabilisés toutes taxes comprises.

Provisions pour risques et charges

La provision pour charges de € 278 139 correspond :

- à la provision pour impôts différés sur la plus value latente constatée lors de l'opération de fusion au 29 septembre 2012 avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : € 269 912.
- à la provision pour retraite relative à la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : € 8 227.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Au compte de résultat, les variations des stocks de marchandises correspondent à une augmentation du stock si la variation est affectée d'un signe (-) et à une diminution du stock si la variation n'est affectée d'aucun signe.

Copie certifiée conforme

Conformément à la note du CNCC du 23 mai 2013 :

- le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) relatif à l'année civile 2017, soit €. 55 111 a été enregistré en déduction des charges de personnel,
- un produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) estimé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour l'année en cours 2018, soit €. 31 810 a été enregistré en déduction des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos, le CICE a augmenté le résultat d'exploitation pour un montant net de €. 46 090.

Le CICE obtenu au titre de l'année précédente a permis de réaliser au cours de l'exercice des investissements corporels pour un montant de €. 70 694.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan sont les suivants :

- intérêts à courir sur emprunt :	€.	314
- loyers de crédit bail mobilier à courir :	€.	26 762

Les droits acquis par le personnel au titre des indemnités conventionnelles de départ volontaire à la retraite s'élèvent à €. 110 565, charges sociales et fiscales comprises estimées à 35% des indemnités brutes.
Il n'est pas tenu compte ni du taux de mortalité, ni du taux de rotation du personnel, ni du taux d'inflation, ni du taux d'actualisation. Il n'est pas indexé ni actualisé.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 689 545 actions de €.0,20 chacune de valeur nominale, toutes les parts conférant les mêmes droits.

La société est détenue depuis le 1er mars 2018 à hauteur de 99,99% par la SAS PARTNER SYSTEMES GROUPE.

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif moyen s'élève à 32 salariés.

Les autres informations de l'annexe sont données dans les tableaux suivants :

- tableau des emprunts
- tableau des opérations de crédit-bail
- détail des comptes de régularisation actif-passif
- tableau des mouvements d'immobilisations Cerfa 2054
- tableau des amortissements Cerfa 2055
- tableau des provisions Cerfa 2056
- état des échéances des créances et des dettes Cerfa 2057
- liste des filiales et participations Cerfa 2059G

Copie certifiée conforme

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA

1/1

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES
10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA	01102017	30092018	57 701		

Cegid Group

Copie certifiée conforme

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONST.D AVANCE	01102017	30092018	199 896		

Cegid Group

Copie certifiée conforme

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

1/1

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Charges à payer	Montant
FOURN - FACT.NON PARVENUES	123 624
FOURN - FACT. NON PARVENUES	389 565
INT COURUS NON ECHUS	9
PERSONNEL - CONGES A PAYER	73 630
CHARGES A PAYER SUR C.P	32 081
ETAT CHARGES A PAYER	43 995
CLIENTS - R.R.R A ACCORDER	74 842

Cegid Group

Copie certifiée conforme

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

1/1

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	740 450
FOURN - R.R.R. A OBTENIR	132 491
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	31 810

Cegid Group

Copie certifiée conforme

Liste des emprunts

Code	Libellé de l'emprunt	Capital	Taux	Durée	Date de souscription	Echéance	Périodicité	Dernière échéance	Date dern. échéance
Numéro de compte :	164991								
10	CDN- EMPRUNT IVECO	36 900,00	0,96	48	21/01/2016	783,91	Mensuel	784,02	01/01/2020
Numéro de compte :	164992								
11	CDN-EMPRUNT C4 PICASSO	18 800,00	0,90	48	30/03/2016	398,91	Mensuel	398,70	31/03/2020
Numéro de compte :	164993								
12	CDN- EMPRUNT C4 PICASSO	39 400,00	0,86	48	29/09/2016	835,33	Mensuel	835,17	30/09/2020

Copie certifiée conforme

Tableau des emprunts

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 01/10/2017	Mouvements Souscrit	 Remboursé	Solde au 30/09/2018	Capital restant dû - 1 an	 1 à 5 ans	 + 5 ans
CDN- EMPRUNT IVECO - 36 900,00 0,96 %	01/02/2016 48 Mois 21/01/2016 01/01/2020	21 696,99		9 239,22	12 457,77	9 328,28	3 129,49	
CDN-EMPRUNT C4 PICASSO - 18 800,00 0,90 %	30/04/2016 48 Mois 30/03/2016 31/03/2020	11 829,07		4 699,81	7 129,26	4 742,28	2 386,98	
CDN- EMPRUNT C4 PICASSO - 39 400,00 0,86 %	30/10/2016 48 Mois 29/09/2016 30/09/2020	29 676,62		9 807,33	19 869,29	9 892,03	9 977,26	
95 100,00	**TOTAUX**	**63 202,68**		**23 746,36**	**39 456,32**	**23 962,59**	**15 493,73**	

Copie certifiée conforme

PARTNER SYSTEMES Exercice du 01/10/17 au 30/09/18 (12 mois)

Etat des engagements liés aux crédits-bails au 30/09/2018

Code	Désignation	Redevances payées Exercice	Redevances payées Cumulées	Redevances restant à payer - 1 an	Redevances restant à payer 1 à 5 ans	Redevances restant à payer plus de 5 ans	Redevances restant à payer Total	V. rachat
612200 CREDIT BAIL VEHICULE								
218200 MATERIEL DE TRANSPORT								
0000000270	Golf 7 DD-653-WX	1 695,20	16 131,74					2 064,16
0000000309	GOLF DM-423-RD	4 568,52	17 247,08	761,42			761,42	1 887,80
0000000310	GOLF FV-338-MJ	4 453,20	13 644,11	4 082,10			4 082,10	1 854,16
0000000311	POLO EB-839-ZM	3 792,96	9 074,55	3 792,96	2 212,56		6 005,52	1 538,89
0000000312	Polo EB-840-ZM	3 792,96	9 074,55	3 792,96	2 212,56		6 005,52	1 538,89
Sous-total compte 218200		**18 302,84**	**65 172,03**	**12 429,44**	**4 425,12**		**16 854,56**	**8 883,90**
Total du compte 612200		**18 302,84**	**65 172,03**	**12 429,44**	**4 425,12**		**16 854,56**	**8 883,90**
612231 LOCATION VEHICULES								
218200 MATERIEL DE TRANSPORT								
0000000322	TRAFIC VW EF-044-ZZ	6 377,16	12 462,89	6 377,16	6 377,16		12 754,32	3 206,29
Sous-total compte 218200		**6 377,16**	**12 462,89**	**6 377,16**	**6 377,16**		**12 754,32**	**3 206,29**
Total du compte 612231		**6 377,16**	**12 462,89**	**6 377,16**	**6 377,16**		**12 754,32**	**3 206,29**
Total général		**24 680,00**	**77 634,92**	**18 806,60**	**10 802,28**		**29 608,88**	**12 090,19**

Copie certifiée conforme

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	955 008	KE		KF	580	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	1 655	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	214 416	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	160 848	KZ		LA	52 672	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	125 655	LC		LD	17 441	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	502 575	LO		LP	70 114	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8C		8V		8W	8 400	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	47 905	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	47 905	LR		LS	8 400	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 505 489	ØH		ØJ	79 094	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	12 395	LW	943 193	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	1 655	ML		
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	23 987	MN	190 428	MO		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	32 412	MQ	181 107	MR		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 686	MT	139 410	MU		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	60 087	NH	512 602	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	8 400	ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	47 905	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	56 305	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	72 482	ØL	1 512 101	ØJ		

Copie certifiée conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5 bis)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2018
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 ~~Autres titres immobilisés~~						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* ~~Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032~~

Copie certifiée conforme

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	61 425	PF	206	PG	12 395	PH	49 236
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 655	QA		QB		QC	1 655
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	153 968	QE	12 289	QF	23 987	QG	142 270
	Matériel de transport	QH	91 272	QI	21 319	QJ	32 412	QK	80 179
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	95 899	QM	15 256	QN	3 686	QO	107 469
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	342 796	QV	48 866	QW	60 087	QX	331 575
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	404 221	ØP	49 072	ØQ	72 482	ØR	380 812

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	2 200	4B		4C	2 200	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	8 227	4Y		4Z		5A	8 227
	Provisions pour impôts (1)	5B	269 912	5C		5D		5E	269 912
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	280 339	TV		TW	2 200	TX	278 139
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	60 384	6P	12 960	6R	60 384	6S	12 960
	Sur comptes clients	6T	114 504	6U	14 383	6V	38 224	6W	90 662
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	174 888	TY	27 344	TZ	98 609	UA	103 623
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	455 227	UB	27 344	UC	100 809	UD	381 762
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	27 344	UF	98 609		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK	2 200		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PARTNER SYSTEMES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	47 905	UV		UW	47 905
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	108 714		108 714		
	Autres créances clients	UX	2 328 629		2 328 629		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	180		180		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	68 323		68 323		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	177 231		177 231		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	31 810		31 810		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	137 990		137 990		
	Charges constatées d'avance	VS	199 896		199 896		
	TOTAUX	VT	3 100 681	VU	3 052 775	VV	47 905
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	39 465	23 972	15 493	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 013 674	2 013 674		
Personnel et comptes rattachés		8C	157 652	157 652		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	117 478	117 478		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	130 854	130 854		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	43 995	43 995		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	13 826	13 826		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	177 966	177 966		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	57 701	57 701		
TOTAUX		VY	2 752 613	VZ 2 737 119	15 493	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	13 826
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	23 746	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Copie certifiée conforme

« PARTNER SYSTEMES »
Société par actions simplifiée
au capital de 137 909 euros
Siège social : Parc de l'Ecluse
10, Avenue du Grand Cottignies
59290 WASQUEHAL
383.313.459. RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MARS 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 531 360,64 euros de la manière suivante :

- A la réserve facultative 131 424,54 €,
- Le solde à titre de dividende, soit : 399 936,10 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 0,58 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 mars 2019.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus depuis le 1er janvier 2018 par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou flat tax), dont le taux est de 30 % composé de : 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux.

Néanmoins, s'ils y ont intérêt, les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, pourront opter globalement pour l'imposition des dividendes bruts au barème progressif de l'impôt sur le revenu, et seront alors éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

Rappel des dividendes distribués

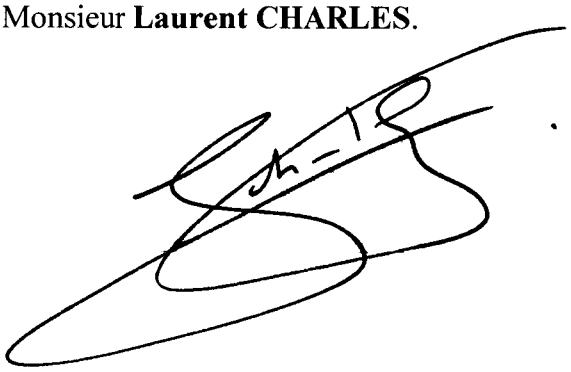
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Copie certifiée conforme

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2017	0,88 €	0 €	303 398,92 €
30/09/2016	53,38 €	0 €	234 391,92 €
30/09/2015	62,80 €	0 €	275 755,20 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour la **SAS PARTNER SYSTEMES GROUPE**,
Présidente de la Société,
Représentée par son Président :
Monsieur **Laurent CHARLES**.



Copie certifiée conforme

Experts Comptables Associés

ECA Audit
Zone Industrielle Est
5000, rue Hans Geiger
62000 Arras
Téléphone : + 33 (0) 3 21 73 20 20
Télécopieur : + 33 (0) 3 21 24 28 20
www.deloitte.fr

PARTNER SYSTEMES

Société par actions simplifiée

10 avenue du Grand Cottignies

59290 WASQUEHAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Experts Comptables Associés

PARTNER SYSTEMES

Société par actions simplifiée

10 avenue du Grand Cottignies

59290 WASQUEHAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés de la société PARTNER SYSTEMES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARTNER SYSTEMES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables

français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, ~~sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes~~ d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la

circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont ~~pas fournies ou ne sont pas pertinentes~~, ~~il formule une~~ certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Arras, le 01 mars 2019

Le commissaire aux comptes

ECA AUDIT



Edouard LHOMME

Bilan comparatif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 610	49 236	374	
Fonds commercial	809 736		809 736	809 736
Autres immobilisations incorporelles	83 847		83 847	83 847
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 656	1 656		
Autres immobilisations corporelles	510 947	329 920	181 027	159 779
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 400		8 400	
~~Autres titres immobilisés~~				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 906		47 906	47 906
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 512 101**	**380 812**	**1 131 289**	**1 101 268**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 292 327	12 961	1 279 367	1 193 860
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 437 344	90 663	2 346 681	2 317 736
Fournisseurs débiteurs	137 462		137 462	141 327
Personnel	180		180	558
Etat, Impôts sur les bénéfices	68 323		68 323	90 182
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	177 232		177 232	132 702
Autres créances	32 339		32 339	40 831
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 279 432		1 279 432	1 348 281
Charges constatées d'avance	199 896		199 896	222 646
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 624 535**	**103 623**	**5 520 912**	**5 488 123**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**7 136 636**	**484 436**	**6 652 201**	**6 589 390**

Bilan comparatif

PASSIF	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
Capital social ou individuel	137 909	137 909
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 195 625	1 195 625
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	13 791	13 791
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 742 764	1 491 599
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**531 361**	**554 565**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 621 448**	**3 393 487**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		2 200
Provisions pour charges	278 139	278 139
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**278 139**	**280 339**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	39 466	63 219
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	39 466	63 219
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	13 826	21 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 013 674	2 055 392
Personnel	157 652	120 234
Organismes sociaux	117 478	131 608
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	130 854	138 719
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	43 995	52 027
Dettes fiscales et sociales	449 979	442 588
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	177 967	261 309
Produits constatés d'avance	57 701	71 123
TOTAL DETTES	**2 752 614**	**2 915 564**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**6 652 201**	**6 589 390**

Compte de résultat comparatif

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	8 109 308	8 259 067
Production vendue (biens)	5 025 499	5 106 686
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	**13 134 806**	**13 365 753**
Dont à l'exportation	87 150	102 110
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		711
Autres produits	7 217	3 444
Total produits d'exploitation	228 127	203 644
	13 370 150	**13 573 552**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	5 642 603	5 824 236
Variation de stock (m/ses)	-38 083	-460 454
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	4 155 671	4 049 102
Impôts, taxes et vers. assim.	109 454	115 198
Salaires et Traitements	1 409 458	1 507 845
Charges sociales	563 055	604 606
Amortissements et provisions	76 417	182 140
Autres charges	701 143	947 051
Total charges d'exploitation	**12 619 719**	**12 769 723**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**750 431**	**803 828**
Opérations en commun		
Produits financiers	**2 083**	**4 583**
Charges financières	**1 998**	**937**
RESULTAT FINANCIER	**85**	**3 646**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**750 516**	**807 475**
Produits exceptionnels	**17 981**	**4 496**
Charges exceptionnelles	**796**	**3 855**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 185**	**642**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	236 340	253 552
BENEFICE OU PERTE	**531 361**	**554 565**

ANNEXE

Principes comptables

Les comptes annuels de la SAS PARTNER SYSTEMES, relatifs à l'exercice du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018, ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

* continuité de l'exploitation ;
* importance relative ;
* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
* indépendance des exercices ;
* méthode des coûts historiques ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation.

Méthodes comptables particulières

Les méthodes comptables particulières seront examinées dans les notes ci-après, en fonction du poste concerné dans les comptes de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Actif Immobilisé

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels ainsi que des droits versés lors de l'acquisition des fichiers d'adresses commerciales,
- du fonds commercial pour €. 809 736 valorisé le 29 septembre 2012 suite à la fusion avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES.

Les immobilisations non réévaluées figurent pour leur coût d'acquisition historique.

Aucune dépréciation n'a été constatée car la valeur de marché est supérieure à sa valeur comptable.

Les comptes de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce articles L. 123-12 à L. 123-28, du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 homologué le 08/09/2014 et publié au Journal Officiel le 15/10/2014, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

La durée d'utilisation des immobilisations non décomposables est alignée sur la durée d'usage.

Les durées et modes d'amortissements appliqués aux différentes catégories d'immobilisations non décomposables sont les suivants :

- les immobilisations incorporelles :	à 1 ans en linéaire
- le matériel industriel :	5 à 10 ans en linéaire
- les agencements et aménagements :	8,10 à 15 ans en linéaire
- le matériel de transport :	4 à 5 ans en linéaire
- le matériel de bureau et informatique	1,3 à 5 ans en linéaire
	et 3 ou 4 ans dégressif
- le mobilier	10 ans en linéaire

Stock

Le stock de produits neufs est valorisé au dernier prix d'achat

Le stock de produits anciens est déprécié par comparaison entre la valeur vénale des produits et la valeur d'achat reprise en stock.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leurs valeurs nominales.

Les dettes pour congés à payer et les charges sociales et fiscales correspondantes ont été inscrites au passif du bilan sous la rubrique *"dettes fiscales et sociales"*.

Les créances douteuses sur clients ont été dépréciées à concurrence de leur montant hors TVA, jugé irrécouvrable.

Les produits à recevoir rattachés aux clients et les charges à payer rattachées aux dettes fournisseurs ont été comptabilisés toutes taxes comprises.

Provisions pour risques et charges

La provision pour charges de € 278 139 correspond :

- à la provision pour impôts différés sur la plus value latente constatée lors de l'opération de fusion au 29 septembre 2012 avec la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : € 269 912.
- à la provision pour retraite relative à la SARL PARTNER SYSTEMES INFORMATIQUES : € 8 227.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Au compte de résultat, les variations des stocks de marchandises correspondent à une augmentation du stock si la variation est affectée d'un signe (-) et à une diminution du stock si la variation n'est affectée d'aucun signe.

Conformément à la note du CNCC du 23 mai 2013 :

- le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) relatif à l'année civile 2017, soit €. 55 111 a été enregistré en déduction des charges de personnel,
- un produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) estimé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes pour l'année en cours 2018, soit €. 31 810 a été enregistré en déduction des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos, le CICE a augmenté le résultat d'exploitation pour un montant net de €. 46 090.

Le CICE obtenu au titre de l'année précédente a permis de réaliser au cours de l'exercice des investissements corporels pour un montant de €. 70 694.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan sont les suivants :

- intérêts à courir sur emprunt :	€.	314
- loyers de crédit bail mobilier à courir :	€.	26 762

Les droits acquis par le personnel au titre des indemnités conventionnelles de départ volontaire à la retraite s'élèvent à €. 110 565, charges sociales et fiscales comprises estimées à 35% des indemnités brutes.
Il n'est pas tenu compte ni du taux de mortalité, ni du taux de rotation du personnel, ni du taux d'inflation, ni du taux d'actualisation. Il n'est pas indexé ni actualisé.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 689 545 actions de €.0,20 chacune de valeur nominale, toutes les parts conférant les mêmes droits.

La société est détenue depuis le 1er mars 2018 à hauteur de 99,99% par la SAS PARTNER SYSTEMES GROUPE.

AUTRES INFORMATIONS

L'effectif moyen s'élève à 32 salariés.

Les autres informations de l'annexe sont données dans les tableaux suivants :

- tableau des emprunts
- tableau des opérations de crédit-bail
- détail des comptes de régularisation actif-passif
- tableau des mouvements d'immobilisations Cerfa 2054
- tableau des amortissements Cerfa 2055
- tableau des provisions Cerfa 2056
- état des échéances des créances et des dettes Cerfa 2057
- liste des filiales et participations Cerfa 2059G

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA

1/1

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES
10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
PCA	01102017	30092018	Exploitation 57 701	Financier	Exceptionnel

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

1/1

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONST.D AVANCE	01102017	30092018	199 896		

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Charges à payer	Montant
FOURN - FACT.NON PARVENUES	123 624
FOURN - FACT. NON PARVENUES	389 565
INT COURUS NON ECHUS	9
PERSONNEL - CONGES A PAYER	73 630
CHARGES A PAYER SUR C.P	32 081
ETAT CHARGES A PAYER	43 995
CLIENTS - R.R.R A ACCORDER	74 842

Cegid Group

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS PARTNER SYSTEMES

10 avenue du Grand Cottignies
Parc de l'Ecluse
59290 WASQUEHAL

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	740 450
FOURN - R.R.R. A OBTENIR	132 491
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	31 810

Cegid Group

Liste des emprunts

Code	Libellé de l'emprunt	Capital	Taux	Durée	Date de souscription	Echéance	Périodicité	Dernière échéance	Date dern échéance
Numéro de compte :	164991								
10	CDN- EMPRUNT IVECO	36 900,00	0,96	48	21/01/2016	783,91	Mensuel	784,02	01/01/2020
Numéro de compte :	164992								
11	CDN-EMPRUNT C4 PICASSO	18 800,00	0,90	48	30/03/2016	398,91	Mensuel	398,70	31/03/2020
Numéro de compte :	164993								
12	CDN- EMPRUNT C4 PICASSO	39 400,00	0,86	48	29/09/2016	835,33	Mensuel	835,17	30/09/2020

Tableau des emprunts

Libellé Organisme Capital Taux d'Intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 01/10/2017	Mouvements		Solde au 30/09/2018	Capital restant dû		
			Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
CDN- EMPRUNT IVECO - 36 900,00 0,96 %	01/02/2016 48 Mois 21/01/2016 01/01/2020	21 696,99		9 239,22	12 457,77	9 328,28	3 129,49	
CDN-EMPRUNT C4 PICASSO - ~~18 800,00~~ 0,90 %	30/04/2016 48 Mois ~~30/03/2016~~ 31/03/2020	11 829,07		4 699,81	7 129,26	4 742,28	2 386,98	
CDN- EMPRUNT C4 PICASSO - 39 400,00 0,86 %	30/10/2016 48 Mois 29/09/2016 30/09/2020	29 676,62		9 807,33	19 869,29	9 892,03	9 977,26	
95 100,00	**TOTAUX**	**63 202,68**		**23 746,36**	**39 456,32**	**23 962,59**	**15 493,73**	

Etat des engagements liés aux crédits-bails au 30/09/2018

Code	Désignation	Redevances payées Exercice	Redevances payées Cumulées	Redevances restant à payer - 1 an	Redevances restant à payer 1 à 5 ans	Redevances restant à payer plus de 5 ans	Redevances restant à payer Total	V. racha
612200 CREDIT BAIL VEHICULE								
218200 MATERIEL DE TRANSPORT								
0000000270	Golf 7 DD-653-WX	1 695,20	16 131,74					2 064,1
0000000309	GOLF DM-423-RD	4 568,52	17 247,08	761,42			761,42	1 887,8
0000000310	GOLF FV-338-MJ	4 453,20	13 644,11	4 082,10			4 082,10	1 854,1
0000000311	POLO EB-839-ZM	3 792,96	9 074,55	3 792,96	2 212,56		6 005,52	1 538,8
0000000312	Polo EB-840-ZM	3 792,96	9 074,55	3 792,96	2 212,56		6 005,52	1 538,8
Sous-total compte 218200		**18 302,84**	**65 172,03**	**12 429,44**	**4 425,12**		**16 854,56**	**8 883,9**
Total du compte 612200		**18 302,84**	**65 172,03**	**12 429,44**	**4 425,12**		**16 854,56**	**8 883,9**
612231 LOCATION VEHICULES								
218200 MATERIEL DE TRANSPORT								
0000000322	TRAFIC VW EF-044-ZZ	6 377,16	12 462,89	6 377,16	6 377,16		12 754,32	3 206,29
Sous-total compte 218200		**6 377,16**	**12 462,89**	**6 377,16**	**6 377,16**		**12 754,32**	**3 206,29**
Total du compte 612231		**6 377,16**	**12 462,89**	**6 377,16**	**6 377,16**		**12 754,32**	**3 206,29**
Total général		**24 680,00**	**77 634,92**	**18 806,60**	**10 802,28**		**29 608,88**	**12 090,19**